



Communiqué de la Ville d'Ambert  
Mercredi 15 avril 2020

## Opération "Un masque pour tous". Un appel aux couturiers(ères) volontaires

*Grâce à la générosité des entreprises et industriels locaux, la Ville d'Ambert est en capacité de fournir tissu et élastique aux couturiers et couturières bénévoles, dans le but de confectionner les masques de protection qui seront ensuite distribués, par les services municipaux, à la population.*

Dans son allocution du lundi 13 avril, le président de la République a annoncé que « l'État, à partir du 11 mai, en lien avec les maires, devra permettre à chaque Français de se procurer un masque grand public ». Pour préparer dès aujourd'hui cette mesure qui s'inscrit dans le cadre d'un futur déconfinement progressif, la Ville d'Ambert a pu compter sur la générosité de partenaires privés pour collecter, en grande quantité, les matériaux indispensables à la création de masques de protection, à savoir le tissu et l'élastique.

**LA VILLE LANCE UN APPEL AUX COUTURIERS(ÈRES)  
VOLONTAIRES ET BÉNÉVOLES, AFIN DE CONFECTIONNER UN MAXIMUM  
DE MASQUES EN TISSU QUI SERONT, DANS UN SECOND TEMPS,  
DISTRIBUÉS À TOUTE LA POPULATION.**

Tissu et élastique seront donc fournis, accompagnés si besoin d'un patron et du [référentiel proposé par l'AFNOR](#) destiné à une fabrication en série ou artisanale.

Pour retirer le matériel nécessaire à la confection des masques, **les personnes volontaires sont invitées à se présenter ou se faire connaître auprès de la Mairie d'accueil :**

41 boulevard Henri IV - 63600 Ambert

Tél. : 04 73 82 07 60 / Mail : [accueilmairie@ville-ambert.fr](mailto:accueilmairie@ville-ambert.fr)

**Horaires d'ouverture :**

- Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,

- Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.